



Association Libre en Communs

Assemblée Générale Ordinaire
Procès-verbal du 30 mars 2024

Ordre du jour

- Présentation du rapport moral de l'exercice 2023
- Présentation du rapport financier de l'exercice 2023
- Réforme des statuts
- Élection du Conseil d'administration

Quorum (membres présents)

Les membres de Libre en Communs se sont réunis en assemblée générale à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS, présidés par Julian Barathieu, président de l'association l'ayant convoquée conformément aux statuts.

Sont présents :

- Julian Barathieu ;
- Jean Sirmai ;
- Adrien Bourmault ;
- Claudia Ma ;
- Arthur Menges ;
- Cyrille Louarn ;
- Odile Benassy
- Jérôme Lacheheb;
- Laurent Poujoulat ;
- Eric Goazou ;
- Franck Michel Sinimale ;
- Poujoulat Guillaume ;
- David Lecompte.

Suivent l'assemblée par les moyens de l'audioconférence : Estelle Perez.

Le scrutin se déroule à la fois en ligne et sur place.

Les procurations suivantes ont été transmises conformément aux consignes indiquées par le Président lors de la convocation :

- Marie-Tess Ma, Fronteau Boris donnent pouvoir à Claudia Ma ;
- Zavan Daniel, Zavan Anne donnent pouvoir à Jean Sirmai ;
- A R donne pouvoir à Adrien Bourmault.

Votent sur place (7 voix) :

- Julian Barathieu ;
- Arthur Menges ;
- Jérôme Lacheheb ;
- Laurent Poujoulat ;
- Goazou Eric ;

- Franck Michel Sinimale ;
- David Lecompte.

Votent en ligne (19 voix) :

- Jean Sirmai, muni de trois pouvoirs ;
- Adrien Bourmault, muni de deux pouvoirs ;
- Claudia Ma, munie de trois pouvoirs ;
- Cyrille Louarn ;
- Odile Benassy ;
- Estelle Perez ;
- Fred Le Meur ;
- Josselin Lefebvre ;
- Nicolas Guillet-Lhermite ;
- Christian Delage ;
- Lesly Louarn ;
- Jean Rambal ;
- Bilsby Starkos ;
- Guillaume Poujoulat.

L'association comptant 55 membres en capacité de voter, le quorum est atteint par 47,3 % et les débats peuvent se dérouler valablement.

Délibérations

Le Conseil d'administration de Libre en Communs ouvre l'Assemblée générale ordinaire à 11h18, après l'attente de l'arrivée des membres sur place.

Les membres de Libre en Communs, après débat sur chacun des points, procèdent aux délibérations suivantes.

Présentation du rapport moral 2023

- Le rapport moral a été mis à disposition des membres le 05 mars 2024, et est fourni avec le présent document.
- Les membres du Conseil d'administration présentent les différentes parties à tour de rôle :
 - la vie associative ;
 - la commission infrastructure ;
 - la commission Chalec ;
 - la commission communication ;
 - la commission mécénat ;
 - les projets internes ;
 - les projets externes.

Adopté à la majorité simple.

Total des voix : 26

- **Pour : 25**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 1**

Présentation du rapport financier 2023

- Le rapport financier a été mis à disposition des membres le 05 mars 2024, et est fourni avec le présent document.
- Adrien Bourmault, trésorier de Libre en Communs, présente le rapport financier.

Adopté à la majorité simple.

Total des voix : 26

- **Pour : 25**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 1**

Réforme des statuts

- Une proposition de réforme des statuts a été présentée lors de cette réunion.
- Chaque article a été présenté aux membres, article par article.

Article 1 :

- Total des voix : 26
 - Pour : 25
 - Contre : 1
 - Abstention : 0

Article 2 :

- Total des voix : 26
 - Pour : 26
 - Contre : 0
 - Abstention : 0

Article 5 :

- Total des voix : 26
 - Pour : 24
 - Contre : 1
 - Abstention : 1

Article 8 :

- Total des voix : 26
 - Pour : 26
 - Contre : 0
 - Abstention : 0

Article 9 :

- Total des voix : 26
 - Pour : 25
 - Contre : 0
 - Abstention : 1

Article 10 :

- Total des voix : 26
 - Pour : 25
 - Contre : 0
 - Abstention : 1

Article 11 :

- Total des voix : 26
 - Pour : 26
 - Contre : 0
 - Abstention : 0

Article 12 :

- Total des voix : 26
 - Pour : 25
 - Contre : 1
 - Abstention : 0

Article 13 :

- Total des voix : 26
 - Pour : 25
 - Contre : 0
 - Abstention : 1

Article 14 :

- Total des voix : 26
 - Pour : 25
 - Contre : 0
 - Abstention : 1

Article 15 :

- Total des voix : 26
 - Pour : 25
 - Contre : 0
 - Abstention : 1

Article 16 :

- Total des voix : 26
 - Pour : 25
 - Contre : 0
 - Abstention : 1

Article 17 :

- Total des voix : 26
 - Pour : 26
 - Contre : 0
 - Abstention : 0

Article 18 :

- Débat sur la procédure de recours :
 - la personne médiatrice pourrait être extérieure à l'association ;
 - cela permettrait de résoudre des situations complexes avec une vision extérieure (et l'absence d'intérêt) ;
 - cela aurait peu d'incidence négative car la personne médiatrice ne fait pas un arbitrage mais donne un avis, revu ensuite par les membres
- Total des voix : 26
 - Pour : 24
 - Contre : 1
 - Abstention : 1

Article 19 :

- Total des voix : 26
 - Pour : 25
 - Contre : 0
 - Abstention : 1

Adopté à la majorité simple.

Élections du Conseil d'administration

- Toutes les candidates et tous les candidats se présentent tour à tour dans l'ordre alphabétique :
 - Julian Barathieu ;
 - Odile Benassy ;
 - Adrien Bourmault ;
 - David Lecompte ;
 - Cyrille Louarn ;
 - Claudia Ma ;
 - Jean Sirmai.
- **Sont élus : Julian Barathieu, Odile Benassy, Adrien Bourmault, David Lecompte, Cyrille Louarn, Claudia Ma, Jean Sirmai.**

Total des voix : 26

- **Julian Barathieu : 25**
- **Odile Benassy : 22**
- **Adrien Bourmault : 25**
- **David Lecompte : 25**
- **Cyrille Louarn : 26**
- **Claudia Ma : 25**
- **Jean Sirmai : 25**

De tout ceci, il est dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS, le 30 mars 2024

Signature (numérique)

Claudia Ma, secrétaire adjointe